

Le Mag

de la CdC

N°7





JANVIER 2020

Communauté de Communes des Sources de l'Orne



**Protocole d'accord préalable
au contrat de territoire 2017-2021**

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL UN CONTRAT POUR DES PROJETS INNOVANTS

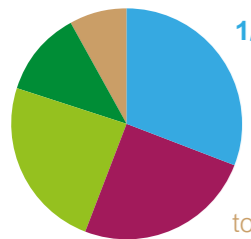
-  **Priorité pour le pôle de santé et la ferme bio intercommunale**
-  **Écoles : numérique et ruralité**
-  **Quel avenir pour le commerce de proximité ?**
-  **L'association « un geste, un rêve, un sourire »**

Résultats de l'enquête sur le projet de territoire

Vous êtes 203 personnes à avoir répondu à l'enquête sur le projet de territoire de la CdC, c'est-à-dire un chiffre tout à fait exploitable pour déceler des tendances et livrer ici de premiers enseignements sur les principales thématiques abordées.

Vous êtes près de 88% à avoir une opinion très positive du « Mag de la CdC », soyez-en remerciés et assurés que nous continuerons à faire notre possible pour maintenir le niveau de qualité.

Priorité des actions de la CdC



- 1/ l'accès aux services publics
- 2/ le développement économique
- 3/ le développement durable / l'autonomie énergétique
- 4/ le tourisme vert et l'identité du territoire
- 5/ l'urbanisme et la structuration du territoire

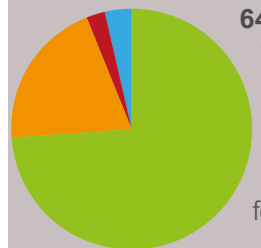
Zoom sur la ferme bio

70% des votants connaissent le projet.

Dans 15 ans, vous l'imaginez comme :

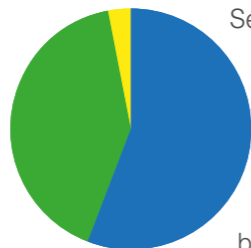
- un lieu de vente directe et d'échanges sur le bio
- un modèle pour l'agriculture de demain
- un tiers-lieu d'animations, de visites pédagogiques
- un garant de la qualité de l'eau

Zoom sur les énergies renouvelables



64% des sondés y sont favorables, voire très favorables, 20% mitigés et seulement 2,5% contre et 3,5% indifférents. C'est la géothermie et le photovoltaïque qui ont la meilleure cote, là où l'éolien, la méthanisation et les réseaux de chaleur font moins consensus.

Zoom sur l'habitat



Seuls 3% des sondés pensent que les nouvelles constructions sont la solution pour développer le bâti, contre **56% favorables aux rénovations**. 40% pensent que ce sont les deux à la fois. Accompagner les propriétaires de logements vacants dans la remise du bien sur le marché immobilier est une des pistes plébiscitée.

> Retrouvez l'intégralité des réponses au questionnaire sur le site internet de la CdC !

Opération d'amélioration de l'habitat : 38 dossiers en cours !



M. Duval explique les rénovations de sa maison

L'opération pour l'amélioration de l'habitat lancée par la CdC fin 2018 a trouvé son rythme, avec 38 dossiers déposés, 640 000 € de travaux engagés subventionnés pour 290 000 €.

Avec les chargées d'opération habitat du CDHAT, l'organisme mandaté par la CdC pour ce dispositif, une visite de réalisation a été rendue chez M. Luc DUVAL à Francheville. Il est depuis cette année propriétaire d'une maison de 1984, et souhaitait trouver conseil sur les travaux à prévoir et les dif-

férentes aides existantes. Le diagnostic réalisé par le CDHAT a montré qu'un gain énergétique de 70% pouvait être réalisé par des travaux d'isolation et le remplacement du système de chauffage. « Aujourd'hui après 4 mois de travaux la maison est à 80% isolée. Passer par le dispositif prend un peu plus de temps pour débiter les chantiers, mais cela vaut le coût d'attendre un peu » commente Luc DUVAL.

Il a pu ainsi bénéficier de 13 600 € de subventions soit près de 40% du montant total de ses travaux.

À noter que cette OPAH bénéficie également aux artisans locaux puisqu'à ce jour, ils ont réalisé 78% des travaux. Ceux-ci doivent néanmoins être agréés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Rappelons-le, cette opération a pour objet d'améliorer ou de rénover du bâti résidentiel privé et ancien.

Ses enjeux sont de lutter contre l'habitat indigne et dégradé, la précarité énergétique, et pour l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite afin de favoriser le maintien à domicile.

Elle s'adresse aux propriétaires ou bailleurs d'une résidence principale, sous certaines conditions.

Pour tout renseignement sur ces aides, contactez le CDHAT avant tout travaux au 02 31 53 65 33.

Édito

La fin du mandat approche et les élections de mars entraîneront quelques changements, de nouvelles têtes parmi les élus des municipalités, et donc du conseil communautaire.

À cet égard, il est à noter que la nouvelle répartition des sièges communautaires fixée par arrêté préfectoral du 18 octobre 2019 n'est pas celle qui avait été validée par le Conseil Communautaire le 28 mai 2019. Lors de cette séance du 28 mai, le Conseil Communautaire, appelé à se prononcer sur la future répartition des sièges de l'assemblée délibérante, s'est prononcé à la majorité (27 pour, dont Sées, 9 contre) pour un accord local permettant de conserver un équilibre dans la représentations des communes.

Néanmoins, plusieurs conseils municipaux ont ensuite voté contre cet accord local en conseil municipal. Or les modalités prévues dans la loi pour un accord local stipule que celui-ci ne peut être validé sans l'accord de la commune la plus peuplée : ainsi, le choix de Sées d'opter finalement pour cette règle de droit commun a emporté la décision pour tous.

Le budget 2020 a été préparé et voté en décembre, soit quatre mois avant les échéances réglementaires. Cela permet à la CdC de pouvoir travailler dans la continuité, que les élections de mars et l'installation des nouveaux membres aurait en quelque sorte mis en pause pour plusieurs mois. Ainsi, le budget primitif a prévu l'équilibre entre recettes et dépenses à 6 345 000 € pour le fonctionnement et 7 206 000 € en investissements.

Les priorités pour cette année seront, outre les projets inclus dans le contrat de territoire signé cet automne et développés dans ces pages, la finalisation des travaux de l'école de Mortrée, et le début de la construction pôle de santé à Sées, tant attendu par la population et par les professionnels.

Je vous souhaite en mon nom, au nom des élus communautaires, et des agents de la CdC une très bonne année 2020 à tous.

Jean-Pierre Fontaine, Président de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne

Sommaire

- **En bref ...**
- **Développement territorial** : Une convention pour 1,5 millions
- **Écoles** : Le dispositif ENIR : numérique et ruralité
- **Économie** : Quel avenir pour le commerce rural de proximité ?
- **Gens d'ici** : L'association « Un geste, un rêve, un sourire »

Magazine publié par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, 2 rue Loutreuil, 61500 Sées - Service communication : communication@cc-sourcesdelorne.fr • Directeur de la publication : Jean-Pierre FONTAINE • Rédaction : David SABRE, Gwladys MARIE, Coralie BREHIER, Damien ROGER • Julie GRIPON • Crédits photos : CdC SO, Un geste, un rêve, un sourire (pages 14-15) •

Maquette / mise en page : David SABRE • Impression : Imprimerie Bémographic • Dépôt légal : janvier 2020 • ISSN 1776-9671 • Tirage : 6200 exemplaires • Reproduction, même partielle, interdite • Ne peut être vendu.





Guy Cousin nous a quittés

Élu depuis quarante-deux ans et maire depuis 2001, Guy Cousin est décédé le 16 novembre à l'âge de 70 ans.

Entré au conseil municipal de Tanville en 1977 puis premier adjoint et enfin maire, Guy Cousin passait pour un élu très humain, à la fibre sociale, franc, loyal et plein de bon sens.

Néanmoins c'était un homme déterminé à forte personnalité : ses projets étaient raisonnables, que ce soit l'aménagement du bourg, du parking de la salle polyvalente, la restauration de l'église, ou la mise en place de logements sociaux et la création d'un lotissement.

A l'échelon intercommunal, il était le vice-président chargé de l'environnement (aménagement des rivières, assainissement non-collectif). Jean-Pierre Fontaine rappelle : « on pouvait compter sur lui, il bossait énormément ». Il n'aura néanmoins pas eu le temps de mener à son terme le projet de déchetterie à Sées qui lui tenait à cœur.

Guy Cousin œuvrait aussi pour différents organismes : il présidait le syndicat mixte pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères (SMRTOM) de la région du Merlerault, et était vice-président en charge des travaux du Syndicat d'Eau de la région d'Argentan.

Le dernier combat de Guy Cousin était lié à la forêt d'Écouves : il présidait ainsi l'association des Mont d'Écouves pour lutter contre la fermeture des routes forestières et l'isolement programmé des petites communes du périmètre. Cette association avait réussi à signer au printemps 2019 une convention avec l'ONF, permettant un libre accès de certaines voies forestières aux habitants proches, ainsi qu'aux très nombreux ornais amoureux de ce superbe massif forestier.



Le parc Rustik en bonne voie

Le Parc Rustik continue de prendre forme concrète au fil des mois : en novembre c'est le siège social baptisé « l'EnKlave » qui a ouvert ses portes pour accueillir toute l'équipe à Vingt-Hanaps sur le site du château des Mézières. Il rassemble également plusieurs associations dans un cadre d'espace de travail collaboratif. Dans le courant de l'été après un concert privé de Luc Arbogast sur le site, on a pu visionner sur internet plusieurs vidéos sur YouTube, qui permettent de se faire une idée de plus en plus précise de ce que sera le projet. On y trouve en particulier les réponses à des questions que l'on peut se poser sur la biodiversité du parc, la gestion des ressources humaines (puisque le parc recrute), et bien entendu sa finalité : les quêtes et le monde médiéval fantastique qui attend le visiteur pour l'été 2021 sur le site de Chailloué.

www.rustik.fr / www.youtube.com > chaine « Rustik »



Une découverte de la forêt domaniale à l'attention des élus

L'ONF et la CdC ont organisé un après-midi en forêt d'Écouves à l'attention des élus et agents communautaires, afin de mieux se connaître entre acteurs de terrain de sur ce massif aux multiples facettes.

Lionel Huchette, responsable ONF de l'unité territoriale d'Alençon, a ainsi évoqué les modes de gestion des espaces sylvicoles, les enjeux faunistiques, floristiques et même patrimoniaux. Une manière de se comprendre en expliquant ses pratiques.



Des chantiers sur Boitron et le Bouillon

Ces chantiers, visant à remplacer des ouvrages pour permettre le franchissement de cours d'eau, se sont avérés nécessaire suite à la très forte dégradation qu'ils ont connu après le passage de la crue de juin 2018.

Les ouvrages composés de buses ont été remplacés par des cadres préfabriqués.

Le montant des travaux à la Masure à Boitron et à la Monnerie au Bouillon s'élève à plus de 32 000 €.

Par ailleurs, la CdC a déposé en mai dernier, sa candidature à l'appel à projet lancé par le Parc Naturel Régional Normandie-Maine, pour la plantation de haies bocagères sur les parcelles de la ferme biologique.

Le Parc nous a informé que notre projet avait été retenu pour la plantation de 5 km de haies.

L'ensemble de ces travaux sera financé à hauteur de 80 %, via le Conseil Régional de Normandie. Montant maximum des travaux : 35 000 €.



Un été 2019 exceptionnellement sec

L'été 2019 aura été marqué par une sécheresse hydrologique très importante. Le déficit pluviométrique sur la période a atteint près de 50%, et même plus de 70% sur le mois de juillet, faisant de juillet 2019, le 3^{ème} mois de juillet le plus sec depuis que les enregistrements existent. Le niveau des nappes phréatiques a donc été inférieur à celui attendu et le débit des cours d'eau a subi une baisse précoce. Des restrictions quant à l'usage de l'eau ont donc été imposées par la préfecture : le placement de deux bassins en crise pendant 3 semaines est une mesure exceptionnelle pour un département comme l'Orne.

Ce type de sécheresse risquant de se produire de façon plus régulière à l'avenir, il est impératif d'adapter en conséquence nos comportements pour réserver la ressource aux usages prioritaires.



Environnement : dissolution du SMRTOM

Au 31 décembre 2019, le syndicat mixte chargé du ramassage et du traitement des ordures ménagères (SMRTOM) de la Région du Merlerault a été dissout. C'est désormais aux communautés de communes d'assurer pleinement cette compétence sur le périmètre qui les concerne, soit les communes des ex-CdC de Sées et d'Essay.

Le service sera donc pris en charge directement par la communauté de communes sur ce secteur. Pour ce faire, les marchés en cours vont être repris par la CdC et le personnel en place (responsable administrative, agents des déchetteries de Sées et d'Essay) va également nous rejoindre.

La collecte et le traitement des ordures ménagères des communes de l'ex-CdC du Pays de Mortrée restent assurés par le SITCOM d'Argentan.

2020 sera une année de transition, pendant laquelle le fonctionnement et le mode de gestion de la compétence « traitement et ramassage des ordures ménagères » devront faire l'objet d'une étude approfondie.

D'une part il sera indispensable de parvenir à une harmonisation sur l'ensemble du territoire en 2021, et d'autre part nous devons trouver des pistes pour l'amélioration de la qualité du service tout en faisant des économies, sans oublier le projet de la nouvelle déchetterie de Sées à concrétiser.

Développement territorial

Une convention pour 1,5 millions d'euros de projets communautaires

La CdC, le Département et la Région ont signé un protocole d'accord de subvention pour le développement de projets innovants le 2 septembre dernier, concrétisation d'une volonté commune de dynamiser le territoire.

Une contractualisation pour 7 projets sur le territoire

La CdC est sur le point de finaliser son projet de territoire, dans lequel l'accès aux services publics, le développement durable, la mobilité, le tourisme ont une place prépondérante. Et sur un territoire comme le nôtre, peu enclin au développement industriel, ces possibilités sont autant d'opportunités qu'il faut nous saisir. Néanmoins, tout développement ne peut être envisagé que dans une démarche partenariale et avec des moyens financiers qui dépassent souvent les possibilités d'une communauté de communes de taille moyenne.

Un contrat de territoire, qu'est-ce que c'est ?

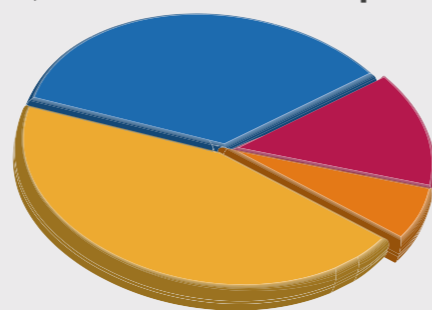
Il traduit une volonté commune entre la CdC, la Région et le Département de s'engager dans la réalisation de projets structurants pour la période 2017-2021. Il permettra la réalisation de **7 projets pour un coût total de près de 7,2 millions d'euros**.

Les deux principaux projets de la CdC sont la ferme bio intercommunale et le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) de Sées. Ce premier projet correspond à une volonté d'inscrire le développement de la CdC dans **une dynamique d'autonomie alimentaire respectueuse du cadre de vie et de renforcer et diversifier l'économie locale**, deux axes du projet de territoire en cours.

Pour le second, lorsque de nouveaux arrivants se présentent sur un territoire, l'une des préoccupations prioritaire est bien **l'offre de soin** : le pôle de santé sera là pour y répondre.

« Les sommes apportées sont plus que conséquentes, l'argent que nous engageons n'est pas le nôtre mais celui des contribuables, nous n'avons pas le droit à l'erreur mais le devoir de réussir » conclut Jean-Pierre Fontaine, Président de la CdC.

Un financement de 7,2 millions d'euros par :



- Région : près d'un million d'euros
- Département : 486 076 euros
- Collectivités locales, EPCI et autres maîtres d'ouvrage : 3,22 millions d'euros.
- État, Europe : prévisionnel de plus de 2,5 millions d'euros

1

La ferme bio intercommunale : un pôle dédié au développement durable

Le projet de ferme bio intercommunale est l'officialisation de l'inscription de la CdC dans un développement durable et solidaire. C'est une action phare du projet de territoire.

Il s'articule autour de deux idées majeures : devenir un territoire à énergie positive et viser l'autonomie énergétique et alimentaire. L'utilisation de produits locaux et/ou biologiques comme les œufs ou les légumes est relativement faible dans les établissements de restauration collective sur le territoire, en raison de la faiblesse de l'offre.

L'intérêt intercommunal est évident : à terme, une partie de l'alimentation en légumes de la restauration collective du territoire se ferait par la production maraîchère de la ferme et d'autres producteurs locaux (vers les MARPA, maisons de retraite, établissements scolaires, en adéquation avec la loi EGalim).



Production d'œufs biologiques par Jean-Noël Boullé



Espace-test en maraîchage

© L'Orne hebdo

Vers un territoire à énergie positive

Un territoire à énergie positive est un territoire qui s'engage dans une démarche permettant d'atteindre **l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale** en réduisant les besoins d'énergie au maximum.

Il doit favoriser l'efficacité énergétique et viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.

Outre les enjeux purement agricoles du projet, il existe une autre dimension environnementale importante : la **protection de la ressource en eau potable du territoire**.

La volonté de la CdC est de créer un aménagement durable permettant une protection active des points de captage, et ce pendant 99 ans puisqu'un bail environnemental est en cours de signature.

Le projet se décompose en 4 activités :

- **L'exploitation céréalière** utilisant des techniques de rotation pour préserver les sols
- Une **production d'œufs biologiques** permettant au producteur de s'agrandir et de pérenniser son exploitation
- Un **espace-test en maraîchage** : ce dispositif permet de réduire la prise de risque initiale du porteur de projet et d'évaluer si ce projet professionnel lui correspond réellement, en proposant un cadre

juridique et matériel permettant un test d'activité. Il bénéficiera d'un accompagnement spécifique à l'installation via la coopérative d'activité et d'emplois **Rhizome**, sans autre investissement que l'achat de plants.

- La **réhabilitation du corps de ferme** devra être de qualité tant sur le plan architectural qu'environnemental. Le but est d'inscrire la rénovation dans le cahier des charges de l'éco-rénovation **pour en faire un équipement public performant dédié au développement durable**. Les cantines pourraient ainsi venir se fournir en produits frais, tout comme les habitants avec l'ouverture à terme d'un **magasin de vente directe**.

Outre les terres, la ferme comprend **plusieurs bâtiments pour lesquels la CdC étudie différents projets** : atelier de transformation (outils manquant sur le territoire pour structurer des filières alimentaires de qualité et de proximité), accueil d'entreprises artisanales etc. Les travaux de réhabilitation pourraient être terminés pour le dernier trimestre 2020.



La désertification médicale qui impacte les milieux ruraux rend difficile l'accès aux soins et oblige certains ménages à se soigner dans des collectivités plus éloignées. Il est impératif de garantir un accès aux services publics pour tous et d'organiser l'aménagement du territoire pour mieux répondre aux besoins des habitants et aux enjeux démographiques locaux.

Le besoin d'une offre structurée et suffisante en matière de santé est général aux espaces ruraux éloignés des grandes agglomérations. Ces territoires ne sont pas toujours perçus comme attractifs pour les jeunes praticiens cherchant à s'installer.

La création d'un équipement performant sous la forme d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) s'inscrit ainsi dans cet objectif d'égalité d'accès aux soins dans un espace rural, mais aussi dans celui de **conserver voire développer le système de soin, tout en facilitant l'accès et la proximité.**

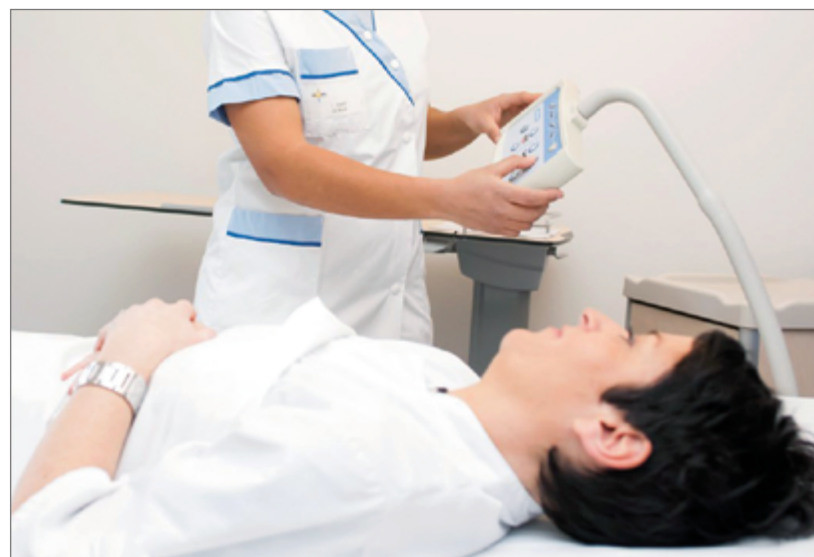
Le besoin est aussi justifié, outre la désertification médicale, par un vieillissement de la population qui génère une demande de soins plus importante. Le manque de praticiens et les longs délais d'attente favorisent une progressive renonciation aux soins de la part de certains foyers. La CdC souhaite **concilier conservation d'une population plus âgée demandeuse de soins et attraction de nouveaux habitants.** Il s'agit aussi de redynamiser la ville centre (Sées) en fortifiant son offre de services publics et enrayer la perte de sa population.

Sur le périmètre de la CdC, ce sont les professionnels qui ont identifié les besoins et soumis un projet à la collectivité. Ces professionnels sont aujourd'hui en sous-effectif et cherchent à mutualiser leurs compétences pour un travail en réseau plus efficace : cette mutualisation au cœur d'un PSLA permettra une centralisation de l'offre, une possibilité d'optimisation des déplacements ainsi qu'une réponse aux usagers, favorisés par la gestion en commun des dossiers.

À cet égard, une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) a été constituée à l'initiative de ces professionnels de santé.

Un partenariat est envisagé entre la SISA nouvellement créée et la CdC : la collectivité mettra à disposition le bâtiment en échange d'un loyer mensuel.

À ce jour, le Pôle de Santé a trouvé, dans le cadre de la SISA, la majorité de son personnel soignant, soit 17 professionnels :



- 4 médecins généralistes
- 1 kinésithérapeute
- 5 infirmières
- 1 laboratoire d'analyse avec 2 médecins
- Le centre de soins de la Miséricorde
- 2 docteurs en pharmacie
- 2 chirurgiens-dentistes
- 1 ostéopathe
- 1 audioprothésiste

Les travaux du bâtiment accueillant le PSLA débuteront au cours du premier semestre 2020.



Un axe à sécuriser et réaménager

Étude de revitalisation du centre-bourg de Mortrée

Mortrée est le pôle secondaire majeur de la CdC. C'est un territoire qui gagne des habitants et sur lequel **la collectivité investit : plus de 3 000 000€ sont injectés pour rénover l'école.** Aussi, il semble **pertinent de revoir l'aménagement global du bourg**, son fonctionnement, sa connexion avec les lieux de vie centraux.

Cette étude prend tout son sens dans son **interaction avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et la rénovation du groupe scolaire.**

Les besoins sont tangibles puisque déjà en 2013 un projet d'aménagement de la traversée de Mortrée avait été réalisé par un bureau d'étude. Cependant, cette étude ne concernait que le réaménagement de l'axe et non pas le bourg dans son ensemble.

Ces besoins sont de différents ordres :

- En premier lieu, **l'axe routier** : Mortrée se trouve sur l'axe Argentan/Sées, générant un flux de véhicules conséquent. Cette sur-fréquentation du bourg dégrade la voirie, la qualité de l'air due à la pollution des véhicules et se révèle régulièrement source d'accidents.

- En second lieu, la ville compte plusieurs **commerces qui doivent être soutenus.** Par exemple la boucherie est gérée par la Communauté de Communes pour stabiliser le commerce de proximité.

Aussi, les attentes se portent sur **une stratégie d'aménagement qui favoriserait la fréquentation et l'implantation de commerces dans le centre-bourg.**

La présence de ce type de commerces est d'autant plus vitale puisque le territoire est vieillissant et qu'une MARPA est située dans le centre : maintenir ces commerces est



Des commerces à soutenir

un impératif pour répondre aux besoins des habitants dont la mobilité va décroissante.

- Enfin, **certaines logements centraux sont vacants.** Aussi la collectivité compte-t-elle sur son OPAH, mais aussi sur cette étude pour trouver des solutions adaptées.

Ces trois problématiques doivent être prises en compte dans l'étude mais **toujours être traitées avec un regard écologique et environnemental**, car rappelons-le, la CdC s'inscrit dans un aménagement durable de son territoire.

Socialement, **c'est la qualité de vie des habitants qui est recherchée**, au travers d'un aménagement de la voirie plus sécurisé et silencieux, et de commerces plus accessibles.

L'étude est financée par la CdC et la Région sur la période de novembre 2019 à avril 2020. Elle se veut fortement participative et les retours des habitants et des usagers sont très attendus.

Les différents scénarios prévus par le comité de pilotage seront dévoilés aux élus du prochain mandat municipal. Charge à eux de faire connaître leur préférence afin d'arrêter l'étude pour l'été 2020.



Des tribunes neuves au gymnase

Rénovation des gymnases de Sées

Il s'agissait de la **réhabilitation et de l'extension avec mise en accessibilité** d'un ensemble de deux gymnases, dont l'un a une quarantaine d'années, pour mieux répondre à l'usage quotidien des scolaires venant de toute la Communauté de Communes et des adhérents aux clubs de sports.

Les gymnases étaient devenus inadaptés pour la pratique des nouveaux sports et à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Un problème de stockage dû au manque d'espaces de rangements était aussi à déplorer. La réhabilitation concerne vestiaires et sanitaires, tandis que l'extension réalisée comprend un hall d'entrée, un ensemble de rangements et un local ménage.

Le terrain de sport a été encapsulé et les **tribunes entièrement refaites.**

L'ensemble du chantier a été géré par la ville de Sées, : ces nouveaux équipements sont achevés et praticables à nouveau depuis septembre dernier.



5

Réhabilitation du presbytère d'Essay en gîte de groupe

Le constat d'un manque d'hébergements touristiques a été fait à différents niveaux, et fait écho aux ambitions régionales de « Normandie attractive ».

Les élus du territoire ont exprimé la **volonté de structurer l'offre touristique et notamment celle liée aux hébergements, et particulièrement de groupes, qui font défaut** : sans hébergement adapté, le territoire ne restera qu'un lieu transitoire pour les touristes et toutes autres personnes amenées à y séjourner.

La rénovation du presbytère de la ville d'Essay en gîte de groupe permet à la municipalité de mettre en valeur ce site inoccupé depuis plusieurs années. Plutôt que de construire des aménagements touristiques sur des espaces non-bâties, la municipalité a fait le choix de mettre en valeur son patrimoine local.

Destiné aux touristes, sportifs (rallye-cross, compétition internationale de karting...), ce projet permettra d'une part de proposer une offre en direction des **habitants** souhaitant se réunir pour des événements familiaux, mais également des **entreprises** souhaitant loger sur site leurs ouvriers. Le projet s'articule avec l'offre déjà présente d'un camping sur la commune (qui n'attire cependant pas le même public).

D'une capacité d'une quinzaine de personnes, situé au cœur de la commune, le gîte serait réorienté vers son jardin intérieur, tandis que le **caractère rustique du bâti** sera conservé.

Sur environ 350m² sont prévus : cinq chambres avec salle de bain, un logement PMR en rez-de-chaussée.

Les combles seront aménagés en dortoir collectif ; un salon, un séjour et une cuisine commune composeront le rez-de-chaussée.

Les extérieurs seront aménagés avec des arbres fruitiers. Le recrutement d'un agent municipal pour la gestion du site est prévu.

Les travaux commenceront courant 2020.



6

Une ferme associative à Montmerrei

Le territoire de la CdC est vieillissant. La commune de Montmerrei pourtant gagne en habitants et accueille une population jeune depuis la création de son lotissement. Cependant, peu de structures à destination des jeunes existent à proximité.

Le but de l'action est de **mobiliser les jeunes** pour qu'ils puissent faire émerger leurs propres projets et instaurer une dynamique qui leur donnera envie de s'approprier le territoire, de s'y sentir intégré et d'y rester. Elle améliorerait en outre l'image que se font les jeunes de leur territoire : **qu'ils ne subissent plus leur espace de vie mais en deviennent acteurs.**

Le projet municipal se veut principalement social : il apporte également une réponse à la problématique du lien entre les habitants dans les espaces ruraux. Il le **recrée ici en additionnant les lieux de rencontre sur un même site.**

La « maison Collin », lieu choisi pour ce projet, sera partagée en **différents espaces : un espace pour adolescents, un point relais pour circuits courts** (le cabas du coin), **un café associatif, une salle polyvalente/scène vivante.**

- Le café sera tenu par des associations et offrira un espace chaleureux pendant les périodes hivernales
- L'espace ados permettra aux jeunes de se réunir et de développer une certaine autonomie
- Une salle polyvalente/scène vivante se tiendra sur un rez-de-chaussée et mezzanine. Elle sera ouverte à la location pour les particuliers et pour des spectacles.

Un espace est conservé pour la création d'une éventuelle Maison des Assistantes Maternelles.

Bien que le projet soit communal, il profitera à tous les habitants la Communauté de Communes.

La première étape du projet est de réhabiliter la ferme en faisant appel à des artisans, et à la population pour les travaux plus légers, et ce dès le début de 2020.



Le dispositif ENIR : numérique et ruralité

Outil essentiel au travail ou pour effectuer des démarches administratives désormais « dématérialisées », le numérique est aujourd'hui partout. Aussi, afin de donner dès le plus jeune âge les moyens de la réussite, nos écoles rurales ont été dotées d'outils pédagogiques permettant l'appropriation par les écoliers de ces technologies.

Contre la fracture numérique et « l'illectronisme »



Un objectif

Il s'agit de faire en sorte que l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique concerne tous les territoires, ruraux en particulier (communes de moins de 2 000 habitants), en soutenant les initiatives des équipes éducatives contribuant à la réussite scolaire et à la continuité entre l'école et le collège.

Un projet pédagogique

Les projets pédagogiques proposés sont construits conjointement par les services de l'Éducation Nationale et les équipes pédagogiques. L'utilisation des outils numériques a pour but d'améliorer globalement la pédagogie et de former de façon égale les élèves au numérique :

- Favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter...)
- Favoriser l'acquisition de compétences numériques et développer leur usage
- Rendre possible l'accompagnement et le soutien
- Favoriser l'accès à la culture numérique

L'école rurale à l'ère du numérique

Concrètement, cela consiste en l'octroi d'un montant de 14 000 € par école, subventionné à 50% par l'Éducation Nationale et à 50% par la CdC. Sont ainsi concernées sur le territoire : Chailloué, Montmerrei, Almenêches, Macé, Essay. Une

subvention communautaire de 7 000 € de compensation a été allouée à l'école Louis Forton de Sées (hors dispositif) afin qu'un maximum d'écoles puissent bénéficier de ce matériel à visée pédagogique.

En 2018 l'école de Mortrée avait été désignée « école pilote » pour tester le dispositif et dotée de matériel.

Nous remercions de sa contribution madame Adèle Dalmont, conseillère pédagogique chargée du numérique pour notre circonscription.

Économie

Une opération de modernisation du commerce et de l'artisanat

Pilotées par le Pays d'Alençon, des actions de dynamisation vont être mises en place sur son périmètre ornaïen en direction des artisans et commerçants. Cette « OCM » constitue en outre le dernier volet dans le contrat de territoire.

Pourquoi ?

Le Pays d'Alençon a mené en 2017 un diagnostic de son tissu économique local (Communauté Urbaine d'Alençon, Communautés de communes des Sources de l'Orne et de la Vallée de la Haute Sarthe) qui confirmait les fragilités du territoire et identifiait les attentes des entreprises et des habitants. Il en ressort :

- Un territoire démographiquement et socialement fragile
- Un tissu artisanal et commercial menacé par la dévitalisation des pôles marchands de centre-ville

Plus spécifiquement pour les deux pôles de la CdC des sources de l'Orne, Sées et Mortrée, des enquêtes « consommateurs » et « entreprises » ont révélé **de fortes attentes** :

- De la part de la clientèle, concernant **l'offre, l'aménagement et l'animation commerciale** des pôles marchands
- Les **difficultés d'accès et de stationnement en centre-ville** favorisant le report vers les zones commerciales périphériques
- Un **désir d'authenticité** dans la relation client comme dans la qualité des produits, ou l'animation du pôle
- Des « mobilités douces » (pédestres, cyclistes) à organiser pour **favoriser et sécuriser l'accès** des cœurs commerçants, au sein desquels un tiers des consommateurs se rendent à pied.



Comment ?

La mise en place d'une Opération Collective de Modernisation (OCM) du commerce et de l'artisanat sur le territoire devrait consolider et renforcer le tissu économique de proximité. Le Pays d'Alençon a déjà géré et animé plusieurs OCM depuis 2004, lui conférant une solide expérience dans la mise en œuvre de cette opération collective. **La CdC souhaite, dans son projet de territoire, travailler avec les commerçants et les artisans : c'est ainsi que son inscription dans la démarche du Pays d'Alençon abonde dans le sens de sa politique locale.**

Il est évident que le commerce de proximité participe au maintien du lien social pour les habitants, contribue à dynamiser les pôles marchands locaux et à améliorer la qualité de vie sur le territoire.

Propriétaire de cinq commerces, la CdC doit à la fois soutenir les commerçants porteurs de projets et leur offrir des conditions de travail décentes avec des locaux modernes et adaptés à leurs activités.

Quelques actions ont déjà été mises en place, comme **l'aide financière accordée pour l'embellissement des vitrines et le rachat de commerces.**

Environ 80 000 € sont alloués pour la CdC sur cette opération. Cette OCM s'articulera autour de 2 priorités :

- Consolider l'offre commerciale **en accompagnant les entreprises dans leur développement et en soutenant les projets de la collectivité en faveur du commerce**
- Promouvoir l'offre commerciale en **soutenant les unions commerciales dans leur professionnalisation et leur stratégie d'animation**, et également en **accompagnant l'aménagement** des pôles marchands.

Les dossiers pourront être retirés dès janvier 2020 mais attention, les travaux ne devront pas avoir débuté !



Quel avenir pour les commerces de proximité en milieu rural ?

Une enquête menée auprès de l'ensemble des commerçants du territoire sur leur vision de leur activité et leurs attentes a livré ses conclusions, ainsi que des pistes de réflexion pour l'avenir.

Lutter contre la désertification des centres-bourgs



Rapid'market à Almenêches

Dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation du commerce et de l'artisanat évoquée page précédente, la CdC travaille afin de mettre en place des actions réfléchies. Autour de Sées, des pôles relais de proximité existent (Mortrée, Chailloué, Almenêches et Essay), mais ce sont des atouts fragiles, à préserver, qui maintiennent une vie active dans les communes rurales.

Coralie BREHIER, étudiante en 2^e année de DATR a ainsi travaillé sur cette problématique grâce à un questionnaire, auquel 56 commerçants ont répondu.

La moitié d'entre eux disent rencontrer des difficultés, liées à la concurrence avec les grandes surfaces ou au poids des charges.

L'étude de Coralie BREHIER propose néanmoins quelques pistes d'actions :

- Travailler sur des **secteurs ciblés** comme le quartier des anciennes halles à Sées,
- Installation de **commerces éphémères**,
- Installation de **vitrites virtuelles** (*projet observé sur la commune de Domfront porté par l'union commerciale en collaboration avec la CCI*). Il s'agit de films adhésifs simulant une activité commerciale, collés sur les devantures de boutiques qui sont fermées. Cette initiative permet de conserver un environnement accueillant tout en attirant l'attention de potentiels commerçants en recherche de locaux.
- **Création de concepts novateurs** : associer un point de vente avec un lieu culturel, créer par exemple un espace de rencontre (bar) avec un espace détente (librairie).

L'étudiante a organisé le 4 octobre, sous l'égide de la CdC, une soirée de restitution accompagnée d'un apéritif dînatoire au restaurant « le relais des cordeliers » à Sées. Tous les commerçants ainsi que les élus locaux intéressés ont été invités. Pour nourrir le débat, Adeline GRABY, qui termine une thèse sur « le commerce dans l'espace rural » à l'Université de Caen, s'est associée à la soirée.

Bien que peu de commerçants aient répondu à l'invitation, un débat s'est instauré et a permis des échanges intéressants entre élus et commerçants, sages ou de communes alentours.

Des idées ont émergé : l'implantation de stationnements-minute, une campagne de communication sur les bienfaits de la consommation locale, une carte fidélité pour tous les commerces de la CdC ou encore la reconduction de ce type de réunion pour créer du lien entre tous les acteurs : le travail ne fait que commencer !

GENS D'ICI

Un geste, un rêve un sourire

Quand Nathanaël s'est vu diagnostiquer un cancer au cerveau à 5 ans, son père, Philippe Léon a par la force des choses découvert l'univers hospitalier, qui soigne, mais laisse peu de place à l'enfance. De ce constat est venu un désir d'améliorer le quotidien de ces enfants gravement malades pour qui le rêve tient une part importante dans leur combat contre la maladie.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour créer « un geste, un rêve, un sourire » ?

En 2008 quand on a découvert une tumeur cérébrale à notre fils, mon épouse et moi nous sommes mis à fréquenter les hôpitaux et l'on s'est rendu compte de l'importance du rêve chez l'enfant, car avec la maladie c'est son monde qui s'effondre, tout est focalisé sur les soins : une chimiothérapie tous les mercredis ça veut dire deux jours à se préparer mentalement puis trois jours d'effets à subir. Il ne reste plus beaucoup de place pour les jeux, les activités extra-scolaires. Un rêve réalisé c'est un moment extraordinaire qui dure dans l'imaginaire de l'enfant et lui permet de se ressourcer.

Cela permet d'aborder les soins d'une manière différente. La réalité des hôpitaux est qu'ils sont souvent très tristes, et d'autant plus pour les enfants qui y viennent pour les soins, car ils se retrouvent dans des services assez anxio-gènes. J'ai appris également que les aménagements présents pour le bien-être des enfants n'étaient pas fournis par l'hôpital mais le fruit d'un travail d'associations.

En 2010 nous avons appris que le pronostic vital de notre fils était engagé, et les médecins nous ont conseillé d'en profiter un maximum avec lui, ce qui nécessite des moyens que nous avons pu engager. J'avais l'énergie de le faire pour lui, mais j'en avais suffisamment pour les autres également et nous avons créé avec mon épouse cette association.

Au départ, je souhaitais simplement organiser une course de sensibilisation pour mettre en valeur le combat des enfants et les répercussions sur la famille, et on m'a conseillé de monter une association plutôt qu'en initiative individuelle. De fil en aiguille l'association a grandi.

Financer les rêves, comment faites-vous ?

La difficulté réside dans le fait que les grosses pathologies sont traitées dans les grands centres urbains, et ceux-ci ont « le choix » de travailler avec nombre d'associations plus médiatisées, et nous ne sommes sollicités que rarement. Nous avons donc plutôt choisi de faire un don annuel à l'association « les petits princes » qui ont pignon sur rue, et peuvent mieux que nous réaliser les rêves des enfants. Nous intervenons plutôt au niveau local, et 53 000 € y ont été consacrés en 9 ans.



Des dons bienvenus pour faire vivre l'association

Ces rêves, quels sont-ils ?

En 2015 Dorine, une petite fille de Mortrée avait 6 ans et déjà subi 17 interventions. Elle rêvait de rencontrer la reine des neiges. C'est une opération que nous avons montée avec la famille pour que tous puissent profiter de ce moment : nous avons pris en charge tous les frais : transport, restauration, entrées à Euro Disney.

Puis en 2017 c'est Théo, atteint de la mucoviscidose qui voulait rencontrer le chanteur Soprano. En tant que petite association, nous n'avons pas un gros carnet d'adresses, mais j'avais contacté France 3 qui était venu réaliser un reportage, et grâce à cela la rencontre avait pu se faire, et même à deux reprises !

Quelles réalisations ont pu se concrétiser ?

Le second objectif, auquel nous consacrons beaucoup plus de budget c'est l'amélioration du quotidien des enfants malades et atteints d'un handicap, dans les pédiatries ou à leur domicile. L'objectif est d'essayer de les faire se sentir chez eux quand ils sont à l'hôpital ou améliorer le soin quand ils sont rentrés à la maison. Nous avons réussi à réunir plus de 97 000 € pour ce volet. Nous avons créé à Argen-



L'hôpital de Flers décoré pour ses jeunes patients

« Ce sont près de 150 000 € que nous avons récoltés pour le mieux-être de ces enfants »



Théo a pu rencontrer Soprano et Dorine le monde de Disney



tan un parcours ludique entre la chambre de l'enfant et le bloc opératoire : il s'y rend en voiture électrique, le long d'un décor mural qui raconte une histoire. Un petit livre est joint aux parents pour raconter l'histoire en attendant de début de l'intervention. À Flers nous avons créé un atelier de cuisine, pour aborder des thèmes liés à la nutrition (diabète, anorexie...) ou l'on apprend à faire par exemple un gâteau même en étant diabétique. Nous avons également décoré le couloir du service ados sur le thème du tour du monde en 80 jours, et enfin les urgences pédiatriques sur les décors et animaux marins.

Nous travaillons actuellement avec Nathan et sa maman. Il souffre de la maladie de l'homme de pierre, maladie rare très invalidante qui ossifie progressivement les muscles. Un véhicule adapté lui est de plus en plus indispensable pour se rendre à l'école ou au kiné.



« Courir pour leurs rêves » le 1^{er} novembre

Vous êtes en action permanente...

J'ai appris avec l'expérience qu'il ne faut pas relâcher l'effort, entretenir le réseau, rester visibles au risque d'être vite oubliés... Nous sommes toujours en recherche d'idées pour récolter les dons, comme l'organisation d'un concert à Sées il y a 3 ans qui s'est peu à peu transformé en festival à 10 groupes l'an dernier. C'est mon fils Nathanaël, qui malgré sa malvoyance se charge de gérer l'événement (matériel, gestion des groupes, ingénierie-son) car la musique est sa passion et son échappatoire.

Le sponsoring est important pour récolter des dons, en nature ou en lots, ce qui nous permet d'organiser nos propres activités (courses, soirée repas, loto...) avec l'aide de nos soutiens et de nos bénévoles. Nous formons aussi des partenariats ponctuels.

Notre association est reconnue d'intérêt général, ce qui fait que les dons sont déductibles à 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Nous aurons 10 ans cette année et nous aimerions être parrainés pour un événement par une célébrité, ce qui nous donnerait une visibilité accrue, nous verrons bien si notre rêve se concrétisera !

1 geste, 1 rêve, 1 sourire

La Ferrière-Béchet, les fiefs de la rachée
02 33 31 98 27

En savoir plus :
<http://1geste-1reve-1sourire.over-blog.com>

OU

ALMENÊCHES
AUNOU-SUR-ORNE
BELFONDS
LA BELLIERE
BOISSEI-LA-LANDE
BOITRON
LE BOUILLON
BURSARD
LE CERCUEIL
CHAILLOUÉ *commune nouvelle*
LA CHAPELLE-PRÈS-SÉES
LE CHÂTEAU-D'ALMENÊCHES
ESSAY
LA FERRIERE-BÉCHET
FRANCHEVILLE
MACÉ
MÉDAVY
MONTMERREI
MORTRÉE *commune nouvelle*
NEAUPHE-SOUS-ESSAI
SAINT-GERVAIS-DU-PERRON
SÉES
TANVILLE

MÉMO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (siège)

2 rue Auguste Loutreuil 61500 SÉES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr

ASSAINISSEMENT

Léonard MONNIER
Technicien assainissement collectif
et eau potable
02 33 31 22 21 / 07 87 69 95 96
leonard.monnier@cc-sourcesdelorne.fr

Cédric LETORT
Technicien SPANC
02 33 26 31 16 / 06 72 53 25 93
spanc@cc-sourcesdelorne.fr

OFFICE DE TOURISME DES SOURCES DE L'ORNE

02 33 28 74 79
tourisme@cc-sourcesdelorne.fr

PETITE ENFANCE

Carine LECHAT : 02 33 32 22 27
petite-enfance-paysdesees@orange.fr

RAM

Maiwenn JUGÉ : 06 79 74 14 30
ram-sdlo@orange.fr

RIVIÈRES ET BASSINS VERSANTS

Camille ROULLIER
Technicien RBV 06 45 28 19 38
camille.roullier@cc-sourcesdelorne.fr

SERVICES TECHNIQUES

Régis ROLAND
Services techniques
06 78 83 67 35
st-dessourcesdelorne@orange.fr

Patrick TRONCHOT
Travaux et Voirie
02 33 28 28 31 / 06 87 11 71 72
patrick.tronchot@cc-sourcesdelorne.fr

MARPA

Francette PAISANT : 02 33 12 97 54
marpa-dupays-demortree@orange.fr